



Deux extraits de naissance

Par Eror404

Bonjour

Je suis arrivée en France à l'âge de 1 an. J'ai par la suite obtenue la nationalité française. Je me suis faites voler ma CNI en voulant la renouveler l'état c'est rendu compte que je disposais de 2 extraits de naissances avec des parents différents sur chacun d'entre eux. Ma demande à donc été clôturée mais rien ne m'a été communiqué.

Citoyenne française je me trouve dans l'incapacité de m'ouvrir un nouveau compte bancaire et percevoir mes aides sociales. Je tiens à préciser que je n'avais nullement connaissance de l'existence de ces deux extraits de naissances. Que faire dans cette situation ?

Merci d'avance

Par morobar

Bonjour,

On pourrait comprendre que vous avez obtenu la nationalité française en fournissant de faux papiers.

Je vous vois entamer un véritable parcours du combattant administratif et vous invite à consulter un avocat spécialiste de ce domaine.

Le barreau local vous indiquera les coordonnées d'un ou plusieurs avocats rompus à ce type de démarche.